

AVIS DE NON-DISCRIMINATION

L'agence des ressources naturelles du Vermont (ANR) mène ses programmes, services et activités sans discrimination fondée sur la race, la religion, la croyance, la couleur, l'origine nationale (y compris la maîtrise limitée de l'anglais), l'ascendance, le lieu de naissance, le handicap, l'âge, l'état civil, le sexe, l'orientation sexuelle, l'identité de genre ou l'allaitement (mère et enfant).

Nous ne tolérerons pas la discrimination, l'intimidation, les menaces, la coercition ou les représailles à l'encontre d'un individu ou d'un groupe parce qu'ils ont exercé leurs droits protégés par la loi fédérale ou celle de l'État.

DES QUESTIONS OU DES PLAINTES ?

Si vous avez des questions sur l'avis de non-discrimination ou les programmes de l'ANR, ou si vous pensez avoir été victime de discrimination dans le cadre d'un programme ou d'une activité de l'ANR, vous pouvez contacter :

Joanna Pallito, La Directrice des Services Administratifs et nondiscrimination, Le Département de la Conservation de l'Environnement

Vermont Agency of Natural Resources

Department of Environmental Conservation

Davis Building – 1st Floor

One National Life Drive

Montpelier, VT 05620-0301_

joanna.pallito@vermont.gov

(802) 490-6238

SERVICES LINGUISTIQUES GRATUITS : Si vous n'êtes pas anglophone, nous vous offrons des services d'assistance linguistique gratuits. Appelez le **802-490-6238**.